

EKI Pages

LE MAGAZINE DES LOCATAIRES D'EKIDOM • TRIMESTRIEL • AOÛT 2018 #4



Résidence Alphonse Daudet - LES COURONNERIES

édITOS 3

actuEKIDOM 5
Carte locataire 6



Incivilités 7

bonASAVOIR

Avis d'échéance
avec la réduction
de loyer 8

Conseils d'été 9



SPECIAL
travaux 2018

DT Couronneries 13



DT Beaulieu
et communes
extérieures 14



DT Trois-Cités 16



ChantiersLOISIRS 18



vieKARTIERS 19

J'ACHÈTE
ma MAISON
mon APPART 23

PRENEZ DATE : DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 2018 : Élection des représentants des locataires

Du 15 novembre au 15 décembre prochains, 4 millions de locataires HLM éliront leurs représentants, qui siègeront au conseil d'administration de leur organisme HLM. L'enjeu est de taille et les organismes se mobilisent partout en France pour informer leurs locataires sur ce rendez-vous démocratique pas comme les autres.

Vous n'êtes pas sûr d'être concerné, vous vous demandez à quoi ça sert ou vous voulez savoir comment ça marche ? Voici les éléments clés à connaître pour tout comprendre.

Vous pouvez voter si vous êtes titulaire d'un bail de location d'un logement HLM depuis au moins 6 semaines avant la date de l'élection, quelle que soit votre nationalité. Chaque location, occupation ou sous-location vaut une voix lors des élections de locataires.

EKIDOM vous transmettra en temps utile le matériel de vote et le mode d'emploi. Les résultats seront affichés dans le hall de votre résidence et dans votre journal des locataires, après le dépouillement des bulletins.

Vous êtes concerné par ces élections parce que vous allez choisir les personnes qui feront entendre votre voix dans toutes les instances de décision de l'organisme pendant 4 ans.

Entretien des logements et des parties communes, maîtrise des charges, qualité des équipements, etc. Sur tous ces sujets qui touchent votre quotidien, vos représentants défendent vos intérêts.

Choisir ses représentants, c'est choisir ceux qui seront associés aux décisions pour améliorer votre logement, votre immeuble et votre quartier. Et ce choix, vous l'avez tous les 4 ans. Alors pensez-y et votez !

EKIDOM vous donne les 6 bonnes raisons de voter :

1. Parce que les représentants défendent les intérêts des locataires.
2. Parce que voter, c'est s'exprimer.
3. Parce que les représentants prennent des décisions importantes qui concernent directement les locataires et leur cadre de vie.

4. Parce que les représentants sont aussi des locataires en HLM

5. Parce que les représentants ont un vrai pouvoir de décision et participent au Conseil d'administration

6. Parce que voter, c'est facile (par correspondance)

Dans les semaines précédant le scrutin, vous recevrez la présentation et le programme de chaque liste de candidats et EKIDOM vous informera des modalités précises de vote. ■

Mémo :

Si vous avez des questions concernant ces élections, vous pouvez contacter

Sophie MELLIER, chargée de mission à la Direction des Services à la Clientèle d'EKIDOM au

05 49 60 51 53 - 06 62 96 61 57 ou smellier@ekidom.fr.

Vous pouvez également contacter les associations de locataire de Poitiers aux coordonnées ci-dessous.

ASSOCIATIONS DES LOCATAIRES

CNL 86 (Confédération Nationale du Logement)

Présidente: Mme Pierrette REAU

Local : 14 place de la Grand Goule, Appartement 755 - Beaulieu - 86000 - POITIERS

Tél : 05 49 01 73 29 - 06 11 46 15 18 cnlfede86@sfr.fr

Permanences :

- Au local : lundi de 14h à 18h - vendredi de 9h à 13h

- Au Clos Gaultier - Maison des Savoirs du CSC 3Cités : les 1^{ers} et 3^{èmes} vendredis du mois de 17h30 à 19h.

UDCSF 86 (Union Départementale de la Confédération Syndicale des Familles)

Président : M. André VIGNIER

Local : 60 Rue de Slovénie - Couronneries - 86000 POITIERS

Tél: 05 49 41 09 75 udcsf.86@orange.fr

Les associations de locataires vous représentent et défendent vos intérêts. Pour toute information ou demande sur votre logement ou votre cadre de vie vous pouvez les contacter aux numéros suivants :

Permanences :

- Au local du lundi au jeudi de 10h à 12h et de 15h à 17h - le vendredi de 10h à 12h.

CLCV (Consommation, Logement et Cadre de Vie)

Président : M. Gérard DESPLOBINS

4 place Richard Cœur de Lion, 86000 POITIERS

Tél : 05 49 61 08 06

gerardesplobins@wanadoo.fr

Les permanences de la CLCV sont maintenues le deuxième lundi de chaque mois, de 18 h 30 à 19 h 30 sur le quartier des Trois Cités, alternativement à la salle intergénérationnelle (Rue René Amand) et à la salle des savoirs du centre socioculturel au Clos Gaultier. La première permanence de l'année 2018-2019 est le lundi 10 septembre 2018 à la salle intergénérationnelle.

AFOC 86 (Association Force Ouvrière de défense des Consommateurs et des locataires de la Vienne)

Président : M. Alain BARREAU

Représentante des locataires :

Michèle BELLOT-FRISQUET

Local: 33 rue des Deux Communes - BP 3 - 86180 BUXEROLLES

Tél : 05 49 88 04 01

afoc86@orange.fr

Permanences :

- Au local le lundi de 9h à 12h et de 14h à 17h et le mercredi de 9h à 12h.

ADLIHV (Association de Défense du Logement et des Habitants de la Vienne)

Président : M. René ROGEON

71 rue de la Jambe à l'Ane 86000 POITIERS

Tél: 05 49 47 32 80

Daniel Hofnung - Président d'EKIDOM



Vous avez dit « incivilités » ?

Nombre de nos concitoyens se plaignent des incivilités, commises par quelques personnes ne respectant pas les règles du Bien Vivre Ensemble.

Les incivilités regroupent de multiples faits. Il est impossible de toutes les citer, car la liste en est longue : manque de respect, de politesse ou simplement de courtoisie à l'égard de ses voisins et, plus généralement, de ses concitoyens, nuisances sonores, dégradations des parties communes d'un immeuble ou de son environnement (par exemple, dépôt d'ordures en dehors des bacs réservés à cet effet ou dépôt sauvage d'encombrants), dégradation de son logement ou de biens publics, parking sur les trottoirs gênant la circulation de tous, en particulier des personnes en fauteuil ou des parents promenant leurs enfants en poussette...

La vie en société nécessite de respecter des règles

communes édictées par la loi ou le simple bon sens comme la « Charte du Bien Vivre Ensemble », proposée par les habitants des Trois Cités (à découvrir page 21 de ce numéro).

Pensons aux employés d'immeubles dont le difficile travail consiste à entretenir les parties communes et le pourtour des résidences : dans certains immeubles, ils ont aussi à nettoyer des déjections, le plus souvent d'origine humaine. Uriner ou déféquer dans un hall, un ascenseur, une cave, est-ce être digne pour la personne qui le fait ? Laisser son chien faire de même est-ce digne du maître ?

Les responsables d'incivilités destructrices de biens communs ont-ils pensé au coût engendré par leurs actes ? Chaque année, cela représente plusieurs centaines de milliers d'euros.

Combien de halls, de cages d'escaliers ou de logements pourraient être rafraîchis et améliorés avec cet argent ?

Quels que soient les quartiers, les bailleurs sociaux et les collectivités locales n'ont cessé d'œuvrer pour l'intérêt général.

Respectons ce qui appartient à tous, comme nous respectons ce qui nous appartient.

Respectons les femmes et les hommes qui travaillent dans l'intérêt de tous. ■

D. HOFNUNG

Stéphanie Bonnet Directrice Générale d'EKIDOM



C'est avec plaisir que nous vous adressons cette 4ème édition d'EKIPAGES.

Vous y trouverez la liste des travaux pour chaque quartier qui sont programmés au budget 2018.

Nous attirons votre attention sur l'investissement fourni par EKIDOM à la fois pour améliorer vos résidences, vos logements mais aussi votre cadre de vie, en luttant chaque jour contre les incivilités.

Pour améliorer votre confort et votre qualité de vie, des travaux seront effectués dans tous les quartiers pour un budget de près de 8 000 000 € TTC pour 2018. Ce budget n'intègre pas les grosses actions de rénovation prévues sur les résidences « La Souche », « Modèle Eloi », les « Tours Roses » ou encore « Maisons et Jardins ». Nous avons souhaité dans ce magazine, mettre l'accent sur ces réalisations techniques complexes qui se dérouleront en site occupé.

Nous vous rappelons également, en page 9 quelques règles de bien vivre ensemble. Vous les trouverez également sur notre site internet « ekidom.fr ». Les belles journées d'été doivent être propices aux échanges entre voisins, aux rencontres, mais dans le respect de la tranquillité de tous et avec la bienveillance nécessaire envers les aînés, plus fragiles pendant cette période estivale.

Je vous invite donc à profiter tous ensemble de ce bel été, et je vous donne rendez-vous à la rentrée dans d'autres rencontres ou sur d'autres supports d'information. ■

Bonne lecture

S. BONNET

Nous joindre

TROUVER VOTRE DIRECTION TERRITORIALE



DIRECTION TERRITORIALE COURONNIERES ET SAINT-ELOI

7, rue Henri Dunant -
86000 Poitiers
Accueil: 05 49 60 37 00
dtcouronnières@ekidom.fr

DIRECTION TERRITORIALE TROIS CITÉS - BEL AIR - CENTRE-VILLE

2, place de France -
86000 Poitiers
Accueil: 05 49 37 67 90
dt3cités@ekidom.fr

DIRECTION TERRITORIALE BEAULIEU ET AUTRES COMMUNES

31, place des Templiers -
86000 Poitiers
Accueil: 05 49 01 41 75
dtbeaulieu@ekidom.fr



Les coordonnées de vos interlocuteurs EKIDOM sont affichées dans le hall de votre résidence ou à votre disposition dans votre Direction Territoriale. Votre interlocuteur privilégié est le chargé de secteur.

EKIDOM bénéficie d'une organisation décentralisée afin de développer une présence plus soutenue des équipes sur le terrain. Le périmètre géographique d'action d'EKIDOM est divisé en trois Territoires représentant chacun environ 3500 logements gérés par une Direction Territoriale. Avec 35 collaborateurs chacune, les trois Directions Territoriales accueillent les demandeurs de logements, examinent leur dossier et font des propositions de logements. Elles assurent également le suivi des locataires de l'arrivée à la sortie de leur logement.

Pour tous renseignements complémentaires, contacter :

Direction Politique de la ville - Solidarité

citoyennete@mairie-poitiers.fr
Tél. 05 49 41 91 83

Pour contacter le conseil citoyen de votre quartier :

Centre d'Animation de BEAULIEU :

direction@centredebeaulieu.fr ;
secretariat@centredebeaulieu.fr ;

Conseil Citoyen BEAULIEU :

conseilcitoyen@centredebeaulieu.fr
Tél. 07 71 10 65 18

Centre d'Animation des COURONNERIES :

accueil@animation-couronneries.fr
stephane.dufour@animation-couronneries.fr
marjolaine.diallo@animation-couronneries.fr

Maison de quartier SEVE SAINT-ELOI :

direction@sainteloi-csc86.org ;

Centre Socioculturel des TROIS-CITÉS :

direction@3cites-csc86.org
accueil@3cites-csc86.org ;

Conseil Citoyen TROIS-CITÉS :

conseilcitoyen@3cites-csc86.org
Tél. 07 71 10 65 18

Centre Socioculturel de La Blaiserie BEL-AIR :

direction@csclablaiserie-csc86.org
accueil@csclablaiserie-csc86.org

Conseil Citoyen BEL-AIR :

conseilcitoyen@csclablaiserie-csc86.org - Tél. 07 71 10 65 18

LES CONSEILS CITOYENS

Qu'est-ce qu'un conseil citoyen ?

Les Conseils citoyens : c'est favoriser l'émergence d'une expression libre des habitants dans les 5 quartiers prioritaires de la ville (Couronneries, Saint-Eloi, Beaulieu, 3 Cités, Bel-Air).

La mise en place de « Conseils citoyens » dans l'ensemble des quartiers prioritaires permet de conforter les dynamiques citoyennes existantes et de garantir les conditions nécessaires aux mobilisations citoyennes, en favorisant l'expertise partagée, en garantissant la place des habitants dans toutes les instances de pilotage du contrat de ville, en créant un espace de propositions et d'initiatives.

Le Conseil Citoyen est composé de 2 catégories de membres :

- Les habitants du quartier : afin de garantir la représentation de l'ensemble de la population au sein du collège « habitants » la méthode du tirage au sort sur les listes des bailleurs sociaux a été mise en œuvre ainsi que celle de l'appel à volontaire.
- Les représentants d'associations et acteurs économiques locaux : les associations et acteurs locaux susceptibles de composer le collège qui leur est dédié sont identifiés à l'issue d'un appel à candidature largement diffusé.

Les membres du Conseil Citoyen peuvent :

- exprimer les besoins du quartier aux côtés des institutions (Etat, Collectivités territoriales, Caf, Bailleurs sociaux, Education Nationale, etc.)
- soutenir, initier et participer à des projets
- porter collectivement des améliorations pour son quartier et pour les services publics
- co-construire les projets initiés par le contrat de ville.

Il est autonome

- chaque Conseil citoyen doit élaborer un règlement intérieur ou une charte
- chaque Conseil citoyen est autonome pour organiser ses travaux. Il peut se réunir selon un rythme qu'il a lui-même défini (en séance plénière ou en commission restreinte).

Le Conseil citoyen est accompagné par la maison de quartier. Le contrat de ville prévoit :

- des moyens dédiés pour le fonctionnement courant (frais de déplacement, outil de communication, etc.)
- la mise à disposition d'un local pour accueillir le conseil citoyen
- des actions de formation des membres du conseil citoyen. ■





GRÂCE À L'AFEV, PROFITEZ DES COLOCATIONS ÉTUDIANTES SOLIDAIRES !

L'AFEV, association d'éducation populaire, propose en partenariat avec EKIDOM, bailleur social, 6 colocations à projets solidaires (KAPS) sur Poitiers. Ce projet offre la possibilité à des jeunes de 18 à 30 ans de s'engager dans une action innovante via le logement solidaire.

Les kapseurs ou « habitants bienveillants » auront à cœur de construire des initiatives solidaires avec les habitants des quartiers populaires dans lesquels ils vivent.

DEVENIR KAPSEUR C'EST :

- Monter des initiatives solidaires sur le quartier habité avec, et pour les habitants.
- Être bénévole à l'AFEV et assurer un accompagnement individualisé à la scolarité de 2H/semaine auprès d'un

jeune du quartier.

- Participer à la vie associative locale et intégrer le réseau d'engagés du quartier.
- Accéder aussi à tous les avantages d'une colocation « classique » : partager des frais, vivre des moments conviviaux avec des gens qui nous ressemblent, intégrer et bénéficier d'un réseau associatif qui rassemble plusieurs centaines de jeunes engagés sur Poitiers et en France au travers du projet associatif de l'AFEV.

LES KAPS PAR QUARTIER :

Les Couronneries

• 19 Rue Alphonse Daudet :

2 Kaps de 3 personnes.

Loyer moyen: 535€

• 81 Rue des Couronneries :

1 Kaps de 3 personnes.

Loyer moyen: 535€

Beaulieu

• 6 Place de la Grand Goule:

2 Kaps de 2 et 3 personnes.

Loyer moyen: 473€

Trois Cités

• lieu encore à déterminer :

3 personnes. ■

Pour tout renseignement :
Contactez l'AFEV par téléphone
au 06.08.49.35.44

ou par mail à
celine.vanboeckel@afev.org

Passez les voir à la Maison des
Étudiants sur le campus au
1^{er} étage ou au Crij 64, rue
Gambetta au 1^{er} étage.

Connectez-vous sur
<http://rejoins.afev.org/>

VOTRE NOUVELLE CARTE LOCATAIRE

Vous venez de la recevoir dans votre boîte aux lettres en 2 exemplaires, conservez-la dans votre portefeuille.

Elle vous sera utile pour faciliter les contacts avec EKIDOM. Elle permettra à votre interlocuteur d'EKIDOM de vous identifier rapidement et de gagner du temps dans la recherche de vos dossiers. Elle contient vos informations personnelles telles votre numéro de client et les coordon-

nées de la Direction Territoriale d'EKIDOM qui gère votre location.

Au dos de la carte, vous trouverez dans quelles situations vos interlocuteurs EKIDOM peuvent intervenir. Leurs coordonnées sont affichées dans le hall de votre résidence ou à votre disposition dans votre Direction Territoriale. Votre chargé de secteur est présent régulièrement sur votre quartier et reste votre interlocuteur privilégié. ■





LES INCIVILITÉS, CES ACTES QUI DÉTÉRIORENT LE QUOTIDIEN

Les incivilités, ces actes, a priori anodins, mais qui pourtant dégradent l'espace public, diffusant un sentiment d'insécurité.

Du simple agacement à la peur, ces agissements sont interprétés différemment selon les lieux et les personnes, mais génèrent indéniablement de l'insécurité. Vandalisme, dommages sur les bâtiments, nuisances sonores, dépôts d'ordures ou d'encombrants sont autant d'actes qui installent un climat délétère et qui donnent aux habitants des quartiers une sensation de « zone de non-droit » où il ne fait pas bon habiter. Les incivilités détériorent le quotidien de la population. Plusieurs chercheurs ont établi au travers de leurs études qu'un lieu dégradé entraîne toujours plus de dégradation. Donc soyez vi-

gilants et prenez soin de votre cadre de vie. Limiter les incivilités, permet de rendre les rues plus accueillantes et le quotidien de chacun plus agréable.

Quel est le rôle d'EKIDOM et de la police face aux incivilités?

Le travail d'EKIDOM comprend surtout de la prévention, de la sensibilisation, et également un travail d'alerte. La prévention vise à améliorer le bien-vivre ensemble, la qualité de vie des citoyens et à renforcer leur sécurité objective et subjective. Les médiateurs d'EKIDOM travaillent de concert avec la police, les éducateurs, les centres sociaux culturels et les maisons de quartier... Les chantiers loisirs sont des exemples d'actions organisées pour sensibiliser les

jeunes et indirectement les parents à la problématique du tri et du dépôt d'ordures sauvage.

Le rôle de la police est la surveillance et la verbalisation. Beaucoup de cas d'incivilités sont réprimés par la loi, Patrouilles de proximité et politique de la ville, contribuent à empêcher les actes d'incivilités. Et si ce n'est pas suffisant, les bases légales permettent de les réprimer.

Les équipes de proximité d'EKIDOM encouragent les locataires à porter plainte, déposer une main courante au commissariat (avec photo du délit si possible) lorsqu'ils constatent des incivilités répétées. Les auteurs de troubles pourront ainsi être poursuivis, verbalisés, voire expulsés en cas de récurrence de l'infraction. ■

POUR LES COLLABORATEURS D'EKIDOM, LES INCIVILITÉS SONT UN FLÉAU SANS FIN !

À peine les encombrants ramassés, les locaux poubelles nettoyés, les boîtes aux lettres réparées.... qu'il faut recommencer ailleurs. Le travail pour effacer les actes d'incivilités est un éternel recommencement et désorganise les missions des équipes de proximité.

Les incivilités sont non seulement un non-respect des règles élémentaires du bien vivre ensemble, mais également un non-respect du travail effectué par les employés d'immeubles qui peuvent aussi être pris à partie par des usagers peu coopérants. Les actes d'incivilités sont aussi une charge financière importante supportée par la société.

Pour le ramassage des encombrants déposés illégalement autour des bâtiments, le coût financier représente pour EKIDOM près de **200 000 euros**

par an, un investissement qui serait beaucoup plus utile dans la rénovation ou les services. ■

Conseils

- Adoptez des petits gestes pour améliorer votre quotidien et votre environnement. Par exemple, ne jetez pas vos déchets n'importe où si vous voyez un déchet dans la rue, ramassez-le.
- Investissez vos lieux de vie. Que ce soit votre bâtiment, son environnement immédiat ou votre quartier d'habitation, ils participent à votre bien-être et à votre quotidien, d'où l'importance de s'y sentir bien. Échangez avec vos voisins, participez à la vie du quartier et rendez vos rues plus accueillantes.
- N'intervenez jamais personnellement si vous êtes témoin, mais communiquez vos observations à la Police. Plusieurs études s'accordent sur la pression de la société et du regard d'autrui, alors ne détournez pas les yeux. ■

AVIS D'ÉCHÉANCE AVEC LA RÉDUCTION DE LOYER

Depuis le mois de juin, la réforme nationale sur la Réduction de Loyer de Solidarité (RLS) adossée à la baisse des APL est entrée en application. Vous êtes concernés si vous êtes bénéficiaires de l'APL.

Vous allez donc connaître une baisse de loyer ainsi qu'une baisse de l'aide que vous percevez pour payer celui-ci : L'APL

EKIDOM
OFFICE PUBLIC DE L'HABITAT DE GRAND POITIERS

www.ekidom.fr
TVA : FR 13 397 758 459
Votre point d'accueil :
DIRECTION TERRITORIALE
COURONNERIES ET SAINT ELOI
7, rue Henri Dunant 86000 POITIERS
Du lundi au vendredi, de 8h30 à 12h00 et de
13h30 à 17h00
sauf le jeudi : de 8h30 à 12h30, fermé l'après midi
Tél : 05 49 60 37 00
d.couronneries@ekidom.fr

CAMILLE

122 / P 379

VOS RÉFÉRENCES
CA :
Adresse du local concerné

DETAIL DE L'ÉCHÉANCE en €	HT	TVA	TTC
ACOMPTÉ EAU CHAUDE	18,49		18,49
ACOMPTÉ ORDURE MÉNAGÈRE	13,77		13,77
ACOMPTÉ EAU FROIDE	3,62		3,62
ACOMPTÉ ÉLECTRICITÉ COMMUNE	9,30		9,30
ACOMPTÉ ENTRETIEN FONCTIONNEMENT	0,80		0,80
ACOMPTÉ ENTRETIEN ESPACES VERTS	20,12		20,12
ACOMPTÉ NETTOYAGE PARTIES COMMUNES	6,98		6,98
ACOMPTÉ FOUR INO.	56,14		56,14
ACOMPTÉ CHAUFFAGE	316,40		316,40
LOYER LOGEMENT CONV.	-180,94		-180,94
APL			-27,74
Réduction loyer mensuel			-27,74
			245,79

Total des acomptes de charges

Le montant de votre APL diminuera de manière quasi équivalente à la réduction de loyer.

Ligne supplémentaire intitulée « Réduction de loyer ». Le montant indiqué vient en déduction de votre loyer de base.

Quelles sont les conséquences financières pour vous? AUCUNE ou FAIBLE

La baisse du loyer est compensée par la baisse de l'APL. Vous paierez quasiment la même somme, les écarts sont infimes, ils peuvent aller jusqu'à 2 €.

SITUATION	
Solde avant échéance arrêtée au 27/07/2018	245,79
Echéance du mois	245,79
Montant total dû	
Plan d'apurement éventuel	245,79
ÉCHÉANCE + PLAN APUREMENT A REGLER CE MOIS	245,79



POURQUOI EKIDOM APPLIQUE CETTE RÉFORME ?

Cette réforme est nationale, elle est imposée aux bailleurs sociaux par une nouvelle loi. Vous n'avez aucune démarche à effectuer. Le calcul de la réduction des loyers est transmis par la CAF. Les bailleurs ne sont pas décisionnaires et sont dans l'obligation d'appliquer cette réforme depuis le mois de juin. ■

EXEMPLE : COMBIEN PAYE CAMILLE ?

	Avant la réforme	Après la réforme
Total acompte de charge	138,30	138,30
Loyer	316,40	316,40
APL	-209,00	-180,94
Réduction de loyer		-27,97
	245,70	245,79

INFORMATION RÉGULARISATION DES CHARGES 2017

Qu'est-ce que la régularisation des charges ?

Chaque mois vous payez en même temps que le loyer, des acomptes sur vos charges locatives. (eau chaude, eau froide, chauffage, ordures ménagères, électricité des communes, entretien fonctionnement, entretien espaces verts, entretien nettoyage parties communes, entretien équipement individuel...) la liste détaillée des charges est annexée à votre contrat de location.

Une fois par an, le montant réel de vos dépenses est calculé et vous recevez un décompte individuel de charges faisant apparaître le total des acomptes que vous avez payé tous les mois et le montant de vos dépenses réelles.

La différence entre les acomptes payés et vos dépenses

réelles peut faire apparaître un solde positif (EKIDOM vous doit de l'argent) ou un solde négatif (vous devez de l'argent à EKIDOM).

Comment se passe la régularisation ?

Elle se passe en deux temps

- 1- vous recevez un décompte individuel de charges qui fait apparaître votre solde
- 2- ce solde positif ou négatif est reporté sur l'avis d'échéance du mois suivant

Quand recevrez-vous votre décompte individuel de charges 2017 ?

Entre Septembre et Décembre 2018 : pour les locataires des immeubles EKIDOM

Fin 2018 - Début 2019 : pour les locataires d'immeubles en copropriété. ■



BALCONS, TERRASSES, LOGGIAS

Certains locataires ont la chance de bénéficier d'un petit espace extérieur pour profiter des beaux jours. Certains, d'ailleurs, ont la main verte et ont transformé cet espace en petit coin de nature avec des fleurs, des plantes aromatiques, du mobilier de jardin...

Quelques règles sont toutefois à respecter pour des raisons de sécurité.

- Pas de jardinières sur le côté extérieur du balcon.
- L'usage des barbecues est interdit.
- En cas d'arrosage des plantes, prévoyez des récipients car le ruissellement de l'eau sur la façade ou chez le voisin du dessous est interdit.
- Évitez de surcharger les balcons, terrasses, loggias qui ne sont pas des lieux de stockage. ■

HALTE AU TAPAGE NOCTURNE L'ÉTÉ

L'été, les jours sont plus longs et la température nocturne est agréable... Du coup les regroupements et les bavardages se prolongent le soir très tard. Ces comportements gênants s'amplifient l'été. Éclats de rires, musique, jeux bruyants, peuvent être intolérables pour les personnes qui ont besoin de repos. Il n'y a pas de tolérance particulière l'été! La règle générale d'interdiction de tapage nocturne s'applique. Chaque parent doit en prendre conscience et inculquer cette règle de respect aux enfants.

Que faire lorsque le tapage nocturne persiste?

- 1 - Engagez un dialogue avec les personnes pour qu'elles prennent conscience de la gêne qu'elles causent aux voisins.
- 2 - Prévenez la police.
- 3 - Si les troubles persistent, alertez votre chargé de secteur. Il rencontrera les familles concernées dans un premier temps, puis avec le médiateur, et pourra engager des actions ciblées avec des structures partenaires spécialisées. ■





PLAN CANICULE

Comment bien se protéger de la chaleur

Voici les bons gestes à adopter en cas de fortes chaleurs, surtout pour les personnes les plus fragiles.

- 1 Buvez régulièrement de l'eau, sans attendre d'avoir soif.
- 2 Rafraîchissez-vous, mouillez-vous le corps, au moins le visage et les avant-bras, plusieurs fois par jour - utilisez un brumisateur.
- 3 Mangez en quantité suffisante et ne buvez pas d'alcool.
- 4 Évitez de sortir aux heures les plus

chaudes et passez plusieurs heures par jour dans un lieu frais (cinéma, supermarché, pièces climatisées...).

- 5 Évitez les efforts physiques.
- 6 Maintenez votre logement frais, fermez les volets et fenêtres dans la journée.
- 7 Donnez des nouvelles à vos proches.
- 8 Dès que nécessaire, osez demander de l'aide et consultez le site de Météo-France pour vous informer.

9 En amont des fortes chaleurs, équipez-vous de ventilateurs et de brumisateurs. ■



Si vous voyez quelqu'un victime d'un malaise, appelez le 15.

À partir de 60 ans ou en situation de handicap, je peux bénéficier d'un accompagnement personnalisé en cas de canicule. Il suffit de contacter ma mairie, ou mon CCAS.

POUR AMÉLIORER LE CONFORT D'ÉTÉ

Le confort d'été est précieux surtout lors des fortes chaleurs. Il s'agit de conserver la fraîcheur des lieux malgré la chaleur externe sans avoir recours à un système de climatisation.

Grâce à des astuces simples, vous pouvez améliorer le confort d'été de votre logement.

Le matin:

- Laissez les fenêtres ouvertes pour favoriser la circulation de l'air et re-

fermez-les dès que la température extérieure est plus importante que la température de votre logement.

- Baissez les stores dès que le soleil chauffe de trop.
- Rabattez les volets ou persiennes dès le matin, « à la fraîche ».
- Évitez d'utiliser vos appareils électroménagers (notamment les appareils de cuisson) qui vont créer de la chaleur supplémentaire.

Le soir:

- Dès que la température extérieure est plus agréable que chez vous, en général en soirée au coucher du soleil, ouvrez les fenêtres. Les murs, plafonds et planchers stockeront cet air bienvenu pour le restituer la journée suivante.
- Arrosez vos plantes en soirée pour rafraîchir l'air ambiant.
- Si vous en avez un, déclenchez votre ventilateur portable pour générer de l'air frais. ■

ZAC DES MAGNALS : Mignaloux-Beauvoir

4 maisons locatives pour les séniors livrées en juin

EKIDOM vient de livrer quatre maisons du programme Rosa Parks à Mignaloux-Beauvoir éligibles au label Habitat Senior Service (HSS).

Situées à 5 mn du CHU, des commerces et services de proximité (bus, médiathèque, mairie, médecins), ces maisons de plain-pied d'une surface habitable de 72 m² avec terrasse et jardin paysager sont parfaitement équipées pour répondre à la problématique du vieillissement. Grâce à l'installation de douche à l'italienne, robinetterie adaptée, volets roulants motorisés, prises électriques à bonne hauteur, porte de garage motorisée, et chaudière individuelle gaz à condensation, ces maisons répondent aux besoins des séniors. Ces 4 maisons s'intègrent dans le pro-



Daniel HOFNUNG, président d'EKIDOM, Dominique LAVALLEE, Président Groupe VILLADIM et Gérard SOL, maire de Mignaloux-Beauvoir ont inauguré le site mercredi 27 juin

gramme immobilier « Rosa Parks » de 14 maisons proposées à la location.

EKIDOM a acquis ces 4 maisons auprès du promoteur VILLADIM en usufruit locatif social. EKIDOM est usufruitier pendant 15 ans et en assure la gestion locative pendant ce laps de temps.

Au terme de ces 15 ans, VILLADIM en qualité de nu-propiétaire récupérera la pleine propriété de ces logements sans aucune formalité.

Ces 4 maisons viennent compléter l'offre locative de 115 logements dans la commune de Mignaloux-Beauvoir. ■

RÉSIDENCE RENÉ AMAND - SAINT-CYPRIEN

Des volets innovants pour René Amand



La résidence intergénérationnelle René Amand est équipée depuis peu de volets roulants sur sa façade sud-est.

Certains locataires avaient constaté des températures très élevées pendant la période estivale.

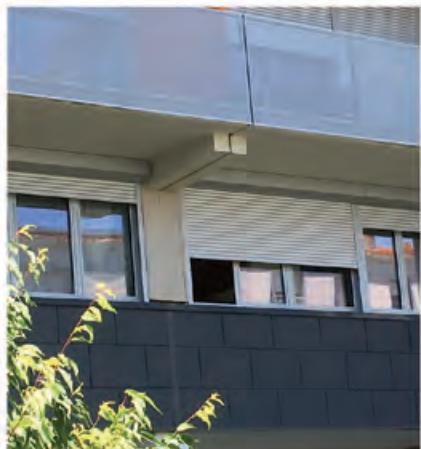
Au cours de l'été 2017, EKIDOM avait procédé à un test avec la pose de films solaires dont les ré-

sultats ne s'étaient pas avérés satisfaisants.

La façade sud-est du bâtiment comprenant 60 logements a été équipée de volets roulants solaires en aluminium. Le gain de confort pour les locataires est significatif. Ces équipements innovants fonctionnent à l'énergie solaire, et n'ont pas nécessité de travaux lourds

de percement. Grâce à leurs coloris, et la compacité du coffre des volets, ils s'intègrent parfaitement à l'architecture du bâtiment. L'installation de cet équipement a mobilisé un budget de 950€ TTC par logement, soit au total : 57 000 € TTC. ■

RENOVATION





Les Couronneries - 19 rue Alphonse DAUDET



Buxerolles - 22, 24, 26, 28 rue de l'Hôtel de Ville



Smarves - 5 rue des Ecoles

VALORISER LE CADRE DE VIE

LA MAINTENANCE DU PATRIMOINE EST UN ENGAGEMENT PERMANENT POUR EKIDOM

Sécurité, confort, qualité environnementale et performance thermique, EKIDOM maintient son effort d'investissement pour améliorer le cadre de vie des locataires.

Des travaux sont réalisés dans tous les quartiers, en tenant compte des besoins de sécurité, de maîtrise des charges et aussi d'adaptation des logements au vieillissement et au handicap.

Une part du budget travaux est consacrée aux grosses réparations et à l'entretien courant. Une autre part est affectée aux réhabilitations thermiques qui améliorent le confort, l'esthétique et la performance des bâtiments. Ces grands travaux s'inscrivent dans un programme pluriannuel (ex réhabilitation de la Résidence La Souche 100 logements, de la Résidence

Modèle Eloi de la place Jean Le Bon : 106 logements, des Tours Roses aux Couronneries 192 logements ou encore de la Résidence Maisons et Jardins : 159 logements).

Une part du budget est aussi affectée aux réparations des dégradations et des incivilités commises au dépend du cadre de vie de l'ensemble des locataires. EKIDOM procède régulièrement à la condamnation des caves, au remplacement des boîtes aux lettres et des portes de garage, au remplacement d'équipement de sécurité (contrôle d'accès, interphonie), à la création d'aires de stockage d'ordures ménagères ou encore à la sécurisation de résidences par la fermeture des accès (ex: Résidence Fabre d'Eglantine) - des actions de remise en état qui ont un impact financier important, qui mobilisent de l'énergie et qui pourraient être mieux orientées vers le confort des locataires. ■

DT COURONNERIES



Coût des travaux
1 877 000€ TTC

LES COURONNERIES

Condamnation et sécurisation des caves (4^{ème} trimestre 2018)

- Rue de Slovénie
- 52 au 88 av. Georges Pompidou
- 84, 86 av. Georges Pompidou

Fermeture locaux vide-ordures (3^{ème} trimestre 2018)

- Rue des Couronneries (3^{ème} trimestre 2018)

Réfection des évacuations des eaux usées en sous-sol (2018)

- 4, 6, 8, 10, 12 rue de la Clouère

Plomberie - Remplacement sanitaires - WC / SDB (3^{ème} trimestre 2018)

- Rue des Deux Communes
- Rue de Bourgogne

Aménagement des abords de la résidence et accessibilité PMR (fin 2018)

- 19 rue Alphonse Daudet

Isolation extérieure - Réhabilitation sanitaires - Parties communes - Embellissement - Menuiseries (étude 2018, travaux 2^{ème} semestre 2019)

- 15 rue de Nimègue
- 16 et 20 rue du Fief des Hausses
- 7 à 31 avenue Robert Schuman

Création aire de stockage ordures ménagères et condamnation

Vide-Ordures

- 20, 22, 24, 26, 28, 63, 65, 67, 69, 71, 73, 75, 77, 79, 81, 83 rue des Couronneries
- Europe Pompidou

Création aire de stockage ordures ménagères (fin 2018)

- Rue des Deux Communes
- 14, 16 rue Henri Dunant
- Rue de Bourgogne
- Rue Pierre de Coubertin

travaux 2018



Coût des travaux
695 000€ TTC

SAINT-ELOI

Nettoyage et peinture des façades

- 1, 3 boulevard Saint-Just (3^{ème} trimestre 2018)
- 3, 5, 5 bis, 4, 6 rue de l'Abbé de Sieyes (Croix du Bourdon) (été 2018)

Remplacement Contrôle d'accès - Interphonie (étude 2018, travaux en 2019)

- Divers Patrimoine

Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrace (début 2019)

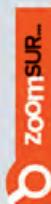
- 17 avenue Le Pelletier

Sécurisation résidentialisation (3^{ème} trimestre 2018)

- 1 place Fabre Eglantine

Fermeture des passages traversants avec contrôle d'accès

Travaux engagés suite aux nombreuses incivilités sur la résidence de l'Horloge.



LES TOURS ROSES QUARTIER DES COURONNERIES

zoom SUR...



Isolation extérieure - Réhabilitation sanitaires - Parties communes - Embellissement - Menuiseries (appel d'offre fin 2018, travaux 2019)

La rénovation des Couronneries est un vaste programme qui va se déployer sur plusieurs années dans le cadre du NPNRU (Nouveau Programme National de Rénovation urbaine).

Mais certains bâtiments n'attendent pas le lancement de ce programme ambitieux pour bénéficier de travaux de rénovation. Après les bâtiments Provence, Alphonse Daudet, Bretagne, Fief des Hausses, ce sont maintenant les Tours Roses qui vont profiter en avant-première d'une rénovation.

Les trois Tours Roses, situées aux 9,

11, 13 rue Henri Dunant, sont des bâtiments de 12 étages construits en 1971. Elles regroupent 192 logements. Les travaux concernent principalement l'isolation thermique afin d'améliorer la performance énergétique des bâtiments (objectif de diviser par 3 les besoins énergétiques des 3 résidences) :

- isolation par l'extérieur des façades (ITE), permettant de redonner un nouveau look aux bâtiments,
- isolation de la toiture,
- isolation intérieure (plancher sur sous-sol, murs sur locaux communs),
- remplacement des menuiseries

extérieures,

- remplacement des portes palières,
- mise en place d'une ventilation mécanique hygroréglable,
- isolation des réseaux de chauffage et d'eau chaude sanitaire dans les parties non chauffées,
- mise en place de robinets thermostatiques sur les radiateurs existants.

Des travaux d'amélioration

- réfection de l'étanchéité de la toiture,
- embellissement des pièces humides (cuisine, salle de bain, wc) et des entrées,
- remplacement des appareils sanitaires (wc, lavabo, évier, douches ou baignoires),
- mise aux normes des installations électriques.

Le dossier de consultation des entreprises est en cours de finalisation, pour un démarrage de travaux aux alentours de la fin du 1^{er} semestre 2019. ■

Enveloppe financière estimative des travaux : 8 580 000€ TTC, soit 44700€/logement.



BEAULIEU

Création aire de stockage ordures ménagères (fin 2018)

- Beaupuy

Nettoyage et peinture des façades (3^{ème} trimestre 2018)

- 1 à 10 et 3 à 7 rue de Beaupuy

Mise en place d'un carrelage anti-dérapant (extérieur des halls) (3^{ème} trimestre 2018)

- 2, 4, 6 Beaupuy

Mise en place contrôle d'accès Intratone sur halls, locaux OM et vélos

- Le Golfe



BUXEROLLES

Reprise des portillons, des grilles et des garde-corps, sécurisation de la rampe d'accès au parking, installation du contrôle d'accès au parking depuis l'ascenseur et réfection du stabilisé de la cour intérieure

- Les Jardins de la Sainte-Croix

- Rue de l'Hôtel de Ville



SAINT-BENOÎT

Remplacement des ouvrants des parties communes (hall, coursive) (3^{ème} trimestre 2018)

- 2 Chemin Derrière les murs



SEVRES-AUXAUMONT

Remplacement des volets bois par volets PVC (4^{ème} trimestre 2018)

- 2/4 Erables

- 4/6/8/10/12 rue du 14 Juillet

- Ecoles



MIGNE-AUXANCES

Nettoyage des façades + peinture portes palieres et garage + démoussage des toitures (étude 2018 pour travaux début 2019)

- Rue de la Castourde

- Allée du Jardinot



DERNIÈRE TRANCHE DE RÉNOVATION POUR LA RÉSIDENCE « MODÈLE ELOI »



zoomSUR...

Remplacement des menuiseries, fermeture des balcons, installation chauffage collectif, isolation des toitures et façades, isolation et étanchéité de la toiture-terrasse

Les bâtiments des 3 et 5 place Jean le Bon vont bénéficier des mêmes actions de rénovation que leurs homologues de la place des Templiers.

Ces travaux vont apporter plus de confort et une meilleure isolation thermique.

Au final, une fois rénovés, les 106 logements bénéficieront d'une étiquette énergétique B alors qu'aujourd'hui, comme pour la plupart les logements des années 70, les appartements sont classés au niveau D. Grâce à ces nouvelles performances, les bâtiments obtiendront le label « BBC Rénovation »

Concrètement, une fois les travaux terminés, les locataires bénéficieront de plus de confort, d'une meilleure qualité d'air, d'une extension de l'espace de vie, été comme hiver, grâce à la fermeture des balcons qui deviendront loggia, d'une meilleure isolation grâce à des équipements performants et donc, d'un allègement non négligeable de la facture de charges.

Ces travaux se dérouleront en site occupé entraînant inévitablement quelques contraintes pour les locataires, mais au final leur nouveau cadre de vie leur apportera beaucoup de satisfaction et donnera le sentiment d'habiter dans un logement neuf.

Les locataires seront accompagnés pendant toute la phase de travaux.

En amont du chantier, des réunions d'information seront programmées pour expliquer le planning des travaux et les différentes actions qui se dérouleront à l'intérieur des logements.

La maîtrise d'œuvre a été retenue et a réalisé la phase diagnostic en mai 2018. Les premières réunions d'information avec les locataires seront programmées dans le dernier trimestre 2018. ■

Enveloppe financière estimative des travaux : 4 900 000€ TTC, soit 46 200€ / logement



Isolation thermique par l'extérieur

Après la rénovation des grandes terrasses hexagonales en 2015, la résidence Maisons et Jardins termine son lifting avec la rénovation des façades.

Cette résidence du quartier de Beaulieu affiche des particularités architecturales très appréciées. Les terrasses en quinconce et les décalages de niveaux constituent des atouts fort appréciés des locataires. Néanmoins, pour retrouver tout son attrait, la résidence va bénéficier d'une dernière action de rénovation avec le ravalement de ses façades.

Cette rénovation n'a pas seulement un but esthétique, l'objectif est surtout d'améliorer les performances thermiques des bâtiments par la mise en place d'un système d'isolation par l'extérieur.

L'entreprise titulaire des travaux vient d'être désignée. Les travaux devraient démarrer début 2019. La durée des travaux est d'environ 3 ans pour l'ensemble des logements. ■

Enveloppe financière estimative des travaux : 1 900 000€ TTC, soit 12 000€ / logement





Coût des travaux
1 533 600€ TTC

POITIERS CENTRE-VILLE

Installation de nouvelles boîtes aux lettres dans les halls et mise en peinture des halls (3^{ème} trimestre 2018)

- Le Petit Séminaire

Installation d'un local vélos (sous réserve de l'accord de l'ABF) (3^{ème} trimestre 2018)

- 94 Grand Rue

Ravalement de façade et peinture des parties communes (4^{ème} trimestre 2018)

- La Chaîne

Réhabilitation menuiseries et isolation des combles (4^{ème} trimestre 2018)

- 8 rue d'Oleron

- 18 rue des Carolus

Remplacement des menuiseries extérieures et mise en place de menuiseries bois doubles vitrages (3^{ème} trimestre 2018)

- 3 rue de Général Berton

Remplacement des menuiseries, réfection couverture, remplacement chaudière individuelle et embellissement (étude 2018, travaux second semestre 2019)

- 13 rue du Carmes



Coût des travaux
815 000€ TTC

POITIERS NORD-OUEST

Remplacement contrôle d'accès - Interphonie (étude 2018, travaux en 2019)

- Bel-Air 1^{ère} tranche

- Bel-Air 2^{ème} et 3^{ème} Tranche

- 1 rue des Frères Voisin

- 8 rue des Frères Morane

- 4 rue Roland Garros

Condammation et sécurisation des caves

- Bel-Air



Coût des travaux
991 000€ TTC

POITIERS SUD

Réhabilitation menuiseries, isolation combles et chaudière individuelle (étude 2018, travaux second semestre 2019)

- 67 avenue de la libération

- 10 à 37 résidence du Vieux Noyer

- 8, 9 rue Jurgen Holtz

Réhabilitation menuiseries et isolation des combles (septembre 2018)

- Pont Achard



LES TROIS CITÉS

Coût des travaux
875 000€ TTC

Traitement des appentis (fin 2018)

- 3 Rivières

Nettoyage et peinture des façades (étude 2018 pour travaux 2019)

- 1,3 rue des Robiniers

- 15, 17 rue du Commerce

Remplacement des boîtes aux lettres (1^{er} trimestre 2019)

- 1, 3 rue des Robiniers

- 15, 17 rue du Commerce

Remplacement Contrôle d'accès - Interphonie (étude 2018, travaux en 2019)

- 5, 7 rue du Clos Gaultier

- 13, 11, 9, 7, 5 rue Normandie

Niemen

- Tours Piquetterie

- Saint-Cyprien

Réfection de l'étanchéité de la toiture-terrasse (remplacement des 9 tours sur 3 ans) (fin 2018)

- 11 au 21 Vallée Monnaie



Les Trois-Cités - 5, 7 rue du Clos Gaultier



Les Trois-Cités - 16 rue du Clos Gaultier



Bel-Air - 1 rue des Frères Voisin



Réhabilitation menuiseries, chauffage, structure béton et ravalement de façades (étude 2018, travaux second semestre 2019)

La résidence «La Souche» est emblématique du patrimoine d'EKIDOM, elle est constituée de 100 logements répartis sur 4 bâtiments (R+3). Son architecture contemporaine est unique à Poitiers, sa cour intérieure est abritée par une verrière et ses portiques en béton sont des éléments remarquables de sa construction.

Cette résidence a été construite en 1986 et depuis n'a pas bénéficié de rénovation d'envergure et souffre de pathologies notamment au niveau des portiques bétons qui ont rendu nécessaire la mise en place de filets afin de sécuriser l'ensemble. Cet aménagement inesthétique est provisoire.



La résidence va bénéficier d'une réhabilitation d'envergure. Un certain nombre de travaux seront réalisés en priorité :

- Le remplacement des chaudières, des radiateurs et du réseau de chauffage, voire la mise en place d'une chaufferie collective,
 - Le remplacement de la verrière,
 - La dépose des portiques et le traitement des balcons,
 - Le ravalement extérieur.
- D'autres travaux sont à l'étude
- Le remplacement des portes palières,
 - La mise en place d'une ventilation mécanique hygroréglable,
 - Le remplacement des menuiseries et des volets roulants,
 - Le traitement des jardins d'hiver des 12 logements concernés,
 - L'occultation des pavés de verre,
 - Le remplacement des tableaux électriques,
 - Le remplacement des robinetteries,
 - Le traitement acoustique de l'atrium,
 - La réfection de l'étanchéité des toitures terrasses,
 - La mise en conformité selon leur caractère obligatoire et leur faisabilité,
 - Le traitement de la cavité en façade

Sud-Est du bâtiment A.

Les études sont en cours afin de proposer des travaux pertinents susceptibles d'améliorer significativement les performances thermiques de la résidence.

Ekidom réalise actuellement la consultation de la maîtrise d'œuvre. 3 équipes ont été retenues suite à la phase de candidature et doivent présenter une offre pour mi-juillet.

La planification prévisionnelle de l'opération de réhabilitation des 100 logements de la résidence de la Souche est la suivante :

- 1 an de travaux
- Démarrage des travaux : 2^{ème} semestre 2019
- Réception des travaux : 2^{ème} semestre 2020

Enveloppe financière estimative des travaux : 2 310 000€ TTC, soit 23 100€/logement

UNE FRESQUE SUR LES ENCLOS DES BACS À ORDURES

Du lundi 16 au vendredi 20 avril 2018, 8 adolescents du centre Socio-Culturel des Trois Cités ont participé à un chantier loisirs pour réaliser une fresque en peinture sur les trois enclos des bacs à ordures ménagères de la résidence Normandie Niemen à Saint-Cyprien.

Durant 5 demi-journées des vacances d'avril, les participants ont pu appréhender, aux côtés de Saïd BOUCENNA, artiste peintre, les méthodes de peinture

murale et le travail des esquisses, ils ont également abordé l'historique du graffiti et de la culture hip-hop, la législation concernant le tag et la création de la fresque.

Les jeunes âgés de 11 à 15 ans, accompagnés par Mounir EL HAI MOUR, animateur de la section « Jeunes » au Centre Socio-Culturel des Trois Cités, ont réalisé les fresques sur le thème de la forêt tropicale avec des fauves et des insectes.

Cette fresque a été accueillie avec enthousiasme par les habitants de la résidence. Daniel HOFNUNG, Président d'EKIDOM et Mohammed RHALAB, Président du CSC des Trois Cités sont venus inaugurer ces fresques et féliciter l'ensemble des participants pour la qualité de leur travail et l'assiduité dont ils ont fait preuve durant cette semaine de chantier. ■



Les trois fresques réalisées par les jeunes durant la semaine



RAMASSER ET TRIER LES DÉCHETS

En avril dernier ce sont 6 jeunes du Centre d'Animation des Couronneries qui se sont portés volontaires pour effectuer un ramassage des déchets aux pieds des immeubles d'EKIDOM dans le quartier des Couronneries (résidences Couronneries, Pierre de Coubertin, Slovénie et Henri Dunant) sur 5 demi-journées encadrées par Aziz MASROUR, animateur du secteur «jeunes» du CAC. En échange des travaux réalisés, EKIDOM s'est engagé à régler à l'association la somme de 12,50€ par demi-journée et par jeune pour financer des activités de loisirs.

Cette action s'inscrit dans la démarche de sensibilisation des jeunes à la protection de l'environnement engagée depuis quatre ans par le Centre d'Animation des Couronneries. Cette action de sensibilisation sera prolongée dans les prochains mois envers les habitants du quartier pour les inciter à devenir acteurs de la propreté du quartier dans lequel ils vivent au quotidien.

EKIDOM tient à les remercier pour l'ensemble de leur travail qui contribue au bien-être des habitants du quartier et au respect de l'environnement. ■

LES COURONNERIES



Jonathan, Salimatou, Etatou, Jean-Louis, Nadia avec Aziz leur animateur ont notamment participé au ramassage des déchets sur le quartier.



BIEN VIVRE ENSEMBLE DANS LA RÉSIDENCE INTERGÉNÉRATIONNELLE RENÉ AMAND

La salle conviviale de la Résidence René Amand porte bien son nom. La convivialité et le bien vivre ensemble semblent être les maîtres mots.

Depuis l'ouverture en 2015, la fréquentation de la salle conviviale ne faiblit pas. Flora GUIGNARD du centre socio-culturel anime différents projets autour du bien-vivre ensemble et se félicite du succès des activités proposées.

Un nombre important d'habitants de la Résidence Intergénérationnelle mais également du quartier des Trois Cités se sont appropriés cet espace de rencontre et se retrouvent très régulièrement pour une activité ou tout simplement pour passer du temps ensemble.

Flora GUIGNARD indique que « l'idée est de faire connaissance et de créer du lien autour des loisirs. Un planning d'activités mensuel est proposé avec des rendez-vous récurrents : loisirs créatifs, bricolage, jeux de société, quizz, apprentissage de l'anglais, du français, et même une activité Cabaret ». Cette dernière connaît d'ailleurs un succès grandissant puisqu'un spectacle est créé. Les participants peuvent être fiers de leur travail et de leur engagement car des représentations du spectacle sont désormais programmées Place de France, et dans les EHPAD à l'occasion de la semaine bleue (semaine des retraités et des personnes âgées du

8 au 14 octobre 2018). Les échanges avec les autres structures du quartier et hors quartiers se développent. Le choix des activités est très participatif, le programme peut évoluer en fonction des propositions des habitants. D'ailleurs le projet de petit potager est né de la volonté du centre de santé, du centre socioculturel des Trois Cités et d'habitants ayant la fibre écologique. Des bacs en bois construits par les habitants ont été disposés au pied de la Résidence intergénérationnelle sur un espace vert de la ville. Légumes de saison et herbes aromatiques sont cultivés. Les bonnes volontés sont toujours nécessaires pour entretenir ce projet, le centre socioculturel lance un appel aux jardiniers en herbe ou confirmés.

Les habitants sont nombreux à fréquenter ce lieu d'échange et en retirent une grande satisfaction. La plupart sont séniors, âgés de 65 à 70 ans, et s'organisent pour s'entraider (pour le portage des courses ou les déplacements). Flora GUIGNARD nous indique que 20 à 25 personnes viennent au moins une fois par semaine, plus de 130 personnes ont fréquenté au moins 2 fois la salle conviviale en 2017.

Pour les habitants, c'est un lieu idéal pour se faire des amis, et organiser des repas pour les fêtes ou barbecues l'été, et rompre la solitude. ■

Toutes les activités proposées à la salle conviviale sont gratuites et ouvertes à tous les habitants de René Amand ou d'ailleurs. Pour toute question, contactez Flora GUIGNARD au 07.68.92.32.44.



UNE CHARTE POUR MIEUX VIVRE ENSEMBLE DANS LE RESPECT DE TOUS



En juin dernier, une Charte du Bien Vivre Ensemble a vu le jour aux Trois Cités. Rédigée par les habitants, elle a été portée par l'Association pour la Promotion des Valeurs de la République (APVR). Tout l'été, elle fera l'objet d'une promotion aux Trois Cités mais aussi dans les autres quartiers de la ville.

« Je dis stop aux incivilités et oui au civisme ». Cette phrase écrite en gras en bas de la Charte du Bien Vivre Ensemble impulsée par l'Association pour la Promotion des Valeurs de la République (APVR), résume assez bien la philosophie de ce document qui a vu le jour en juin dernier en association avec les habitants des Trois Cités. Cette démarche de création d'une charte est née du constat d'un certain nombre d'incivilités et de comportements perturbateurs chez les usagers de la médiathèque, mais aussi, de la rue ou d'autres lieux publics.

L'APVR, qui est née suite aux attentats qu'a connus la France en juin et novembre 2015, a décidé, du fait de ses prérogatives, de s'em-

parer de cette question.

« L'association a été créée en mars 2016 dans le cadre d'un dispositif ministériel dont l'objectif global est de faire vivre les grandes valeurs de la République et faire en sorte que chacun les incarne dans ses comportements de tous les jours: liberté-égalité-fraternité; laïcité; dignité; respect ou encore esprit de justice », explique Mamadou SOUARÉ, président de l'association et conseiller citoyen aux Trois-Cités. Concrètement, l'association a mené chaque mois des animations dans les écoles et à la médiathèque du quartier pour faire connaître et communiquer sur ces valeurs sous une forme ludique ou d'échanges. « Nous avons notamment organisé des scénettes sur les incivilités, fait des tables rondes sur le respect ou encore diffusé des vidéos. Cette charte est en quelque sorte l'aboutissement de ces animations. »

Toute la richesse de celle-ci est qu'elle est née des habitants. « En effet, chaque article a été défini par eux. Ce ne sont pas moins de

40 personnes âgées de 8 ans à 80 ans qui ont porté leur pierre à cet édifice. » La charte se construit en deux grandes parties : respecter le cadre de vie (à la médiathèque, à l'école, au centre socio-culturel, dans tous les lieux publics) et respecter les autres, les enfants, les adultes, les seniors, les professionnels (à l'école et au centre socio-culturel et dans les autres lieux).

Après avoir été affichée en grand format à la médiathèque des Trois-Cités, la charte va faire l'objet d'une diffusion dans le journal de quartier et va être distribuée durant les animations des Centres Socio-Culturels des Trois-Cités mais aussi des Couronneries. « L'idée est qu'elle vive aussi dans les autres quartiers. Il faut que chacun se l'approprie. Elle n'a rien de contraignant, c'est avant tout un engagement moral, une contribution personnelle qui fera que l'on vit mieux ensemble. » Mamadou SOUARÉ estime qu'elle n'est pas figée: « au fil du temps elle pourra évoluer en fonction des souhaits des habitants ». ■



CHARTRE DU BIEN VIVRE ENSEMBLE

pour un meilleur cadre de vie et de respect des autres, aux Trois-Cités

✓ À la médiathèque

- Je respecte le règlement intérieur de l'établissement.
- Je ne cours pas dans les escaliers.
- Je ne joue pas à cache-cache ou au loup pour ne pas déranger les autres.
- Je ne fais pas de bruit et je prends soin du matériel mis à ma disposition.
- Je ne joue pas avec mon vélo dans le hall ni dans la médiathèque.
- Je fais attention à ne déranger personne.
- Je jette les papiers et les chewing-gums à la poubelle.
- Je ne viens pas à la médiathèque si j'ai moins de 6 ans, si je ne suis pas accompagné d'un adulte.

✓ A l'école et au centre socio-culturel (CSC)

- Je respecte toutes les affaires de l'école et du centre : je ne dessine pas et ne monte pas sur les tables. Je prends soin du matériel et le remets en place quand j'ai fini de l'utiliser.
- Je ne crache pas par terre.

✓ Dans tous les lieux publics, je dis STOP aux incivilités et OUI au civisme

- Je ne jette pas les ordures dans la rue, car des poubelles sont installées pour garder la propreté des espaces communs.
- Je ramasse les déjections de mon chien car des distributeurs de sacs de ramassages biodégradables sont mis gratuitement à ma disposition par la Ville de Poitiers.
- Je ne fume pas pour ne pas détruire ma santé et celle des autres.
- Je respecte les lieux de vie et ne fais pas de tag.
- Je respecte le travail des agents d'entretien des immeubles et des espaces verts.
- Je prends connaissance et je respecte les "CLES DU BIEN VIVRE ENSEMBLE" affiché dans tous les halls d'EKIDOM pour le confort et la bonne entente de tous les locataires.

RESPECTER LES AUTRES, LES ENFANTS, LES ADULTES, LES SENIORS, LES PROFESSIONNELS:

✓ À la médiathèque

- Je respecte le personnel de la médiathèque et les usagers.
- Je n'insulte personne, ne bouscule personne et ne me bats avec personne.

✓ À l'école et au centre socio-culturel

- À l'école, je respecte les autres: mes camarades, les maîtres et les maîtresses, les dames de cantine, les dames de ménage, les intervenants, la directrice ou le directeur, le principal ou la principale.
- Je partage ce que j'ai avec mes camarades.
- Je ne fais pas de bagarres à la cantine ni pendant la récréation.
- Au centre, je respecte toutes les personnes qui travaillent: mes camarades, les parents et adultes, les animateurs, les animatrices, les bénévoles, les personnels d'accueil, le directeur, la directrice, les techniciens et agents d'entretien.

✓ Dans les autres lieux

- Je respecte les autres pour que les autres me respectent.
- Je respecte les lois de la République, particulièrement le code de la route pour ne pas me

- mettre en danger ou mettre la vie des autres en danger.
- Je respecte les forces de police qui protègent les personnes et leurs biens.
- Je respecte les pompiers qui nous portent secours en cas d'urgence.
- J'assiste les personnes en situation de danger lorsque cela est possible ou je fais appel à un adulte.
- Je ne me moque pas des personnes différentes.
- Dans le bus, je dis bonjour au conducteur, je laisse toujours ma place aux personnes qui ont du mal à rester debout; je respecte les autres passagers du bus; je n'insulte personne et ne réponds pas aux injures des autres; je m'excuse après avoir bousculé quelqu'un.
- Je ne repousse personne de mon groupe et je dis non au racisme.
- Je respecte les éducateurs de foot et je prends soin des équipements mis à ma disposition.
- Je n'utilise pas mon scooter au parc du triangle d'or et je respecte les espaces verts.
- J'essaie d'être un bon citoyen, je donne le bon exemple.

LE CLUB DÉTENTE DES 3 QUARTIERS VOUS ATTEND



À tous les aficionados des jeux, des loisirs créatifs ou des moments d'échanges dans un cadre convivial, le nouveau Club Détente des 3 Quartiers est fait pour vous.

Née sous l'impulsion d'une poignée d'habitantes du quartier, notamment Yvette Boucher, cette initiative a trouvé un écho favorable auprès de la Maison des 3 Quartiers. « Notre rôle est d'appuyer les demandes qui émanent des habitants, explique Assia Méliani de la M3Q qui assure la logistique du club. Il existait il y a une dizaine

d'années un club similaire, nous avons été particulièrement emballés qu'un tel projet voit de nouveau le jour. »

Depuis février, chaque lundi après-midi de 15h à 18h, le Club Détente s'installe dans la salle conviviale située rue du Mouton. Autour d'un café ou d'un thé, il est possible de pratiquer des jeux (tarot, belote, scrabble...), de partager des savoirs ou des passe-temps, comme le tricot, ou encore d'exprimer ses talents artistiques par le biais d'expositions. « Mais aussi de beaucoup papoter », sourit Yvette.

Chaque lundi, une dizaine de personnes se retrouvent régulièrement et ces dernières espèrent que les effectifs vont grossir. D'autant qu'il n'est rien demandé pour faire partie du club. « En effet, il n'y a aucune cotisation, il faut juste que les personnes viennent avec leur bonne humeur et leur envie d'échanger », conclut Yvette. ■

Contact : Assia Meliani
05 49 41 40 33 ou 07 68 68 16 39.

COUHÉ

UN NOUVEAU FAST FOOD

Depuis début avril le restaurant Fast Food de Mourad à Couhé a ouvert ses portes. Situé en plein centre-ville au 10 rue de la République dans un local commercial d'EKIDOM, il vous accueille du mardi au samedi pour les services de midi et soir, ainsi que le vendredi et dimanche soir.

Ce restaurant a connu un franc succès dès l'ouverture, c'est une solution simple pour une pause déjeuner rapide ou si vous n'avez pas envie de cuisiner.

Mourad propose une carte avec une gamme de plus de 20 sandwiches différents entre les paninis, les kébabs, les

burgers, ... Pour satisfaire le plus grand nombre, des « assiettes » et salades sont également à la carte. Mourad propose aussi une gamme de desserts maison, un vrai plus sur son menu ! Vous choisirez de manger sur place ou à emporter selon votre convenance. Et en plus vous serez accueillis avec le sourire. ■



J'ACHÈTE ma MAISON mon APPART



**POUR TOUT
RENSEIGNEMENT**
Rachel LE BERRIGAUD
acheter@ekidom.fr
TÉL. : 05 49 509 510



TOUTES NOS OFFRES SUR :
www.ekidom.fr
rubrique « trouver un bien à acheter »

POITIERS-OUEST Quartier du Porteau

3 MAISONS DE VILLE - TYPE 4 DE 78 M²



Rdc avec placard dans l'entrée, WC, cellier, séjour et cuisine - étage avec 3 chambres, SDB et WC - jardin devant et derrière entièrement clôturé avec abris
Chauffage gaz, DPE : B / GES : D

PRIX DE VENTE : 169 000 €

Programme ouvert à l'investissement



BONNES - Vallée Beaujean

Centre Bourg de Bonnes - **A vendre pavillon T4** avec jardin et garage attenant dans lotissement calme de 89 m² avec un terrain clos de 213 m². Cette maison offre de beaux espaces à vivre : entrée, cuisine indépendante, séjour donnant sur terrasse et jardin clos, trois chambres, SDB, WC séparé. Ce bien se situe à proximité de toutes commodités et d'un accès rapide à Poitiers, 25 km de Poitiers / 7 km de Chauvigny.
Chauffage: Individuel Électrique - DPE: E GES: C

PRIX DE VENTE: 100 000 €

VENTE PATRIMOINE



POITIERS - Résidence des Terrasses Quartier des Couronneries

Dans une résidence sécurisée et réhabilitée de 4 étages avec balcon et ascenseur.

Nous vous proposons 4 appartements du T1 au T3, appartements dotés de rangements dans l'entrée, d'une pièce à vivre agréable donnant sur balcon ou pour un T3 avec une grande terrasse d'environ 70 m², cuisine indépendante, SDB, WC Cellier, chauffage collectif gaz DPE: C/GES: C, possible place de stationnement dans parking sécurisé

T1 de 33 m² au prix de **43 500€**

T1 de 49 m² au prix de **65 500 €**

T3 de 71 m² au prix de **89 000 €**

T3 de 71 m² avec terrasse au prix de **93 000 €**

TERRAINS A BÂTIR



COUHÉ - LOTISSEMENT DE LA MORLIANE

PRIX A PARTIR DE **31 605 €**
pour 742 m²



BIARD LE LOTISSEMENT DU PARC DES CÈDRES

Prix à partir de **43 340 €**

Recette de locataire

Facile et économique

FLAN DE THON AU COULIS DE POIREAUX POUR 6 PERSONNES



Ingédients

600 g de thon au naturel en boîte.

- 200 g de crème fraîche.
- 6 œufs.
- 1/2 citron.
- 2 cuillerées à soupe de persil haché.
- 20 g de beurre.
- Sel, poivre.

Pour le coulis :

- 5 poireaux.
- 40 g de beurre.
- 200 g de crème fraîche.
- Noix de muscade en poudre.
- Brins de persil.
- Sel, poivre.

Préparation

- Passez le thon au mixeur et mettez-le dans un saladier
 - Ajoutez-y les œufs, puis mettez la crème, quelques gouttes de jus de citron et le persil haché.
 - Salez, poivrez et versez cette préparation dans un moule beurré
 - Faites cuire au bain-marie au four chaud (160° th 5) pendant 1 heure. Après 15 mn de cuisson, couvrez d'un papier d'aluminium.
 - Lavez les blancs de poireaux. Coupez - les en fines rondelles. Faites - les fondre dans 40 g de beurre dans une casserole.
 - Remuez-les pendant 5 mn sur feu doux.
 - Couvrez. Laissez cuire pendant 10 mn.
 - Passez-les au mixeur.
 - Ajoutez la crème et une pincée de noix de muscade.
 - Salez et poivrez.
 - Réchauffez ce coulis sur feu doux en tournant.
 - Démoulez le flan de thon sur un plat. Nappez-le avec la sauce.
 - Garnissez de brins de persil.
 - Servez le reste de sauce à part.
- Vin conseillé : Sancerre blanc.



faites partager vos meilleures recettes !

Écrivez-nous à Ekipages: 65 Avenue John Kennedy, CS 20049, 86002 POITIERS CEDEX ou par mail ekipages@ekidom.fr ou déposez votre recette dans votre DT. N'oubliez pas de joindre une petite photo, c'est plus appétissant!

sudoku

		4		3	
	5		1		6
	9		7		
		3	7		1
9		6		2	4
8		2	4		
			5		8
4			3		2
		7		9	

Koloriage

#COLORIAGE



EKI Pages

Pour nous écrire: ekipages@ekidom.fr
EKIDOM > Service communication

EKIPAGES, le magazine des locataires d'EKIDOM, 65 Avenue John Kennedy CS 2049, 86002 POITIERS Cedex. Directeur de la publication: Daniel Hofnung | Service communication: Christine Laborie - Véronique Roubinet | Photos: EKIDOM, Agence FAUVE | Conception: AGENCE FAUVE

EKIDOM.fr
le service public de la ville de Poitiers